



HAL
open science

Les étudiants étrangers. Des trajectoires spécifiques ?

Catherine Agulhon, Ridha Ennafaa

► **To cite this version:**

Catherine Agulhon, Ridha Ennafaa. Les étudiants étrangers. Des trajectoires spécifiques ?. Les vies étudiantes. Tendances et inégalités, La Documentation française, 2016, 978-2-11-010267-6. hal-01455128

HAL Id: hal-01455128

<https://hal.science/hal-01455128>

Submitted on 3 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les étudiants étrangers Des trajectoires spécifiques ?

C. Agulhon
Cerlis Paris Descartes
R. Ennafaa
Circeft Paris 8
2 octobre 2015

A écouter les discours politiques, la mobilité internationale est favorisée par les états, elle constitue une richesse tant pour les pays de départ que d'arrivée. La promotion de ces politiques est faite à grand bruit¹, même si quelques distorsions surgissent ici ou là, quand la Grande Bretagne fait payer le prix fort aux étudiants étrangers, par exemple. En France, Campus France est censé faire connaître l'enseignement supérieur à l'étranger, il régule les flux, construit des filtres (niveau académique, projet, langue, moyens financiers...) et donne le sésame sur des critères plus ou moins drastiques.

En parallèle, les données sur les mobilités sont parcellaires, qu'elles viennent des organisations internationales (OCDE, UNESCO, par exemple), des pays de départ ou d'accueil. Elles se recouvrent difficilement (Paul, 2008). Elles laissent vierges des pans entiers de l'information et de nombreuses interrogations sur ces mobilités internationales et les trajectoires qu'elles suscitent, subsistent. Quelques travaux cependant abordent les questions de catégorisation et de classement des populations en mobilité. Par exemple, A. Vinokur remarque que les étudiants ne sont jamais intégrés aux populations migrantes dans les données internationales (Vinokur, 2008) même s'ils abondent les marchés du travail des Employés Hautement Qualifiés après leurs études. Les migrations sont plus complexes que binaires, une première mobilité en entraîne souvent une autre et elles sont aujourd'hui moins unidirectionnelles (Mazella, 2009, 2014). Des chercheurs distinguent des étudiants étrangers et des étudiants internationaux (Xavier de Brito, 2002, Bel, 2009, Erlich, 2012), les seconds appartiendraient à une élite internationale, les études n'étant pour eux qu'un premier pas vers des carrières internationales, les premiers étant plus contraints par leurs ressources tant financières que culturelles. Les enquêtes de la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP-MEN) et de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) distinguent des étudiants en mobilité et des étudiants étrangers résidents, le clivage est difficile à établir autant pour les étudiants que pour les observateurs, il invite à s'interroger et suscite des tris complémentaires pour tenter de comprendre les caractéristiques des étudiants, ce que nous tenterons dans cet article (Coulon et Paivandi, 2003, Ennafaa et Paivandi, 2008b). Ce clivage peut être plus ou moins tenu : des étudiants venus pour études se déclareront mobiles, des étudiants venus pour un emploi de lecteurs en langue dans le secondaire ou pour un stage et qui prolongent leur séjour par une inscription dans l'enseignement supérieur auront tendance à se définir comme résident, mais d'autres ayant accompli plus tôt une mobilité se déclareront également résident. On peut encore rappeler qu'il faut différencier les jeunes inscrits dans un programme (court ou long) de ceux venus de leur propre initiative ou ayant suivi leur famille ou un conjoint. Il est bien difficile d'unifier dans une même catégorie des individus dont les trajectoires sont variées et éclectiques. Enfin l'UNESCO en 1999 donne cette définition de l'étudiant étranger : « c'est une personne inscrite dans un établissement d'enseignement supérieur d'un pays ou d'un territoire où elle n'a pas sa résidence permanente ». Au-delà de cette définition très ouverte, voire consensuelle, rappelons à la suite de Paivandi et Ennafaa (2008) que ces migrations peuvent suivre des logiques différenciées : - migratoire renvoyant à une stratégie d'implantation, -

¹ Les quotidiens, le Monde, le Figaro, se font l'écho des préconisations des gouvernements comme des données sur la croissance de ces mobilités internationales. Les sites du Ministère des Affaires Etrangères, de Campus France ou de l'Agence universitaire de la francophonie mettent également en exergue cette volonté politique favorable à l'économie internationale comme au développement culturel et social : « **N'oublions pas enfin que la France est passée du 5e au 3e rang des pays les plus attractifs pour les jeunes diplômés à l'échelle mondiale** (source OCDE) : si 80 000 étudiants français partent chaque année à l'étranger pour consolider leur parcours, il faut aussi retenir que notre pays accueille chaque année 290 000 diplômés étrangers, soit plus de trois fois plus. Près de 95 % des étudiants plébiscitent la France pour la qualité de sa formation. »

professionnelle, visant un espace d'insertion élargi, - existentielle quand elle participe d'un désir d'émancipation, - intégratrice, elle sera plutôt tournée vers une perspective identitaire et culturelle. Ces logiques parcourent notre analyse.

Dans cet article, nous saisissons l'opportunité que nous offre l'enquête de l'OVE pour apporter quelques précisions sur les trajectoires des étudiants étrangers saisis par l'enquête. Nous cherchons autant à identifier les spécificités de ces trajectoires plus ou moins linéaires, plus ou moins aisées, qu'à comprendre la manière dont ces étudiants s'affilient et vivent cette expérience d'études en France. Cette enquête, reproduite régulièrement, n'a pas pour objectif l'analyse de cette population ce qui est un handicap réel dans ce travail d'autant que les populations étrangères ont des trajectoires plus complexes encore que les populations autochtones. En effet, si l'on en juge par les données de la DEPP, les trajectoires des étudiants français sont déjà très variables, seuls 35% des inscrits en licence l'ont obtenu 4 ans après leur entrée à l'université en 2011, quand 80% des étudiants de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) sont alors inscrits dans une école (vers un bac+5), (Repères et références statistiques (DEPP), 2013, p 213). Nous ne pouvons observer les trajectoires des étudiants étrangers avec la même précision, nous tenterons, à partir d'une sélection de questions pertinentes tirées de l'enquête, d'identifier des indices de l'organisation de ces trajectoires, des modes d'affiliation de ces étudiants et de leur gestion du temps. Ces indicateurs nous semblent refléter leur adhésion-affiliation aux études, leur acculturation au mode de vie à la française.

1 Une population difficile à cerner

On peut d'entrée de jeu, saisir les questions auxquelles on ne pourra répondre. Quelles raisons ont poussé ces jeunes à venir en France, à quel moment de leur trajectoire, ont-ils obtenu des diplômes ailleurs, dans leur pays d'origine, y a-t-il une cohérence et une continuité entre leurs études dans leur pays et en France, s'ils ont bifurqué quelles en sont les raisons ? Ont-ils de bonnes conditions d'existence et de travail en France, ont-ils atteint leurs objectifs en matière de formation et de diplôme, sont-ils prêts à repartir dans leur pays à l'issue de leurs études ?

Revenons tout d'abord sur cette notion ambiguë d'étudiant étranger. Qui la construit ? Est-elle largement partagée ? Comme nous l'avons déjà souligné, on pourrait penser qu'il s'agit d'un étudiant qui a quitté un pays pour faire ses études dans un autre pays, mais les choses ne sont pas si simples et le procédé de collecte des données dans l'enquête OVE le montre. On est face à plusieurs populations, l'une qui se dit résidente et étrangère, la seconde étrangère en mobilité sans être dans un programme et la troisième étrangère en programme de mobilité, on a même des français qui ont une seconde nationalité. Ces derniers sont-ils nés en France, sont-ils venus en cours d'études, doit-on les intégrer à notre corpus ? La langue maternelle permet d'affiner la description, la question étant posée dans l'enquête. Mais en Afrique de l'ouest et même au Maghreb, le français est plus ou moins considéré comme la langue officielle. Par ailleurs, on connaît le lieu d'obtention du diplôme de fin de secondaire, indice supplémentaire d'un ancrage ou non en France ou dans le pays d'origine, ce diplôme peut être un baccalauréat français obtenu en France ou à l'étranger, un baccalauréat non français, un autre diplôme de fin de secondaire, là encore, il manque parfois des précisions pour bien situer ces étudiants. Toujours est-il que l'on peut, à partir de ces trois critères (résident, en programme, hors programme, langue maternelle et diplôme de fin de secondaire), proposer une première description de la population étudiée.

Tableau 1 Profils des étudiants étrangers selon l'origine géographique, le statut (Résidents / Mobilité) et la langue maternelle

	<i>Autre langue</i>	<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Arabe</i>	<i>Total</i>	<i>Eff.</i>
ERésidents : EUROPE	64,0	12,3	8,1	8,1	7,1	0,3	100,0	243
ERésidents : AFRIQUE*	47,7	51,0	0,8			0,5	100,0	276
EMobHProg : AFRIQUE*	60,9	35,1	1,8		1,1	1,1	100,0	87
EMobHProg : EUROPE	80,1	8,1		8,8	2,9		100,0	176
ERésidents : ASIE	88,8		1,2			9,9	100,0	136
EMobHProg : ASIE	84,7		1,1			14,2	100,0	17
EMobProg : EUROPE	52,9	3,9		25,5	17,6		100,0	16
ERésidents : AMERIQUES *	29,3	7,1	7,1		56,4		100,0	28
EMobProg : ASIE	80,0		3,3	3,3		13,3	100,0	30
EMobProg : AMERIQUES *	42,9	10,7			46,4		100,0	51
EMobProg : AFRIQUE*	43,8	50,0	6,3				100,0	257
EMobHProg : AMERIQUES *	20,7	6,9	6,9		65,5		100,0	365
EMobProg : MAGHREB	5,9	5,9				88,2	100,0	140
EMobHProg : MAGHREB	18,5	6,6		0,4		74,5	100,0	161
ERésidents : MAGHREB	15,2	9,3	0,4			75,1	100,0	381
Total	50,8	17,4	2,6	2,5	8,1	18,6	100,0	2 364

Tableau : $\chi^2=3030,3$ ddl=70 $p=0,001$ (Val. théoriques $< 5 = 30$) V de Cramer=0,506 – (Total non redressé) -

Tableau « trié » selon analyse factorielle Lignes et Colonnes classées - % en lignes -- Non Réponses exclues

Source : construit à partir des données de l'enquête OVE 2013

Légende : (Afrique* sans le Maghreb, Amériques* avec quelques unités originaires de l'Océanie) ; E = étudiants étrangers; de nationalité étrangère en mobilité étudiante dans le cadre d'un programme (MobProg : Erasmus, Tempus Comenius Leonardo... etc.) ; de nationalité étrangère en mobilité étudiante hors programme (MobHprog) - de nationalité étrangère mais résidant habituellement en France².

Lecture : Pour 100 étudiants résidents originaires de l'Europe 64% ont une « autre » langue maternelle. Les cases colorisées plus ou moins intensément signalent les « attractions » particulières entre les modalités lignes et colonnes, indiquant par là un écart significatif à l'« indépendance » (PEM de P.)³. Les lignes et colonnes du tableau sont triées par une « analyse factorielle » afin de les classer selon les profils et ainsi mettre en évidence les « dimensions » dominantes de l'information.

Ce premier tableau présente un classement des étrangers selon trois modalités, l'origine géographique, le type de mobilité ou statut, la langue maternelle énoncée, et en contre-point les effectifs de chaque sous-groupe. On remarque d'emblée que cette population est étroite, elle représente 5,7% des répondants à l'enquête quand la DEPP compte 12% d'étudiants étrangers⁴. Qui plus est, si nous considérons les seuls « mobiles », ils rassemblent 20,8% des jeunes affichant une nationalité étrangère ou une double nationalité dans l'enquête. Nous avons donc retenu et différencié les résidents et les mobiles en programme et hors programme, les premiers représentent 55,5% de notre population, les mobiles hors programme 38,5% et les mobiles en programme 6%. Cette recomposition de la population montre la faiblesse du nombre des répondants étrangers qui se déclarent en mobilité pour études et le grand nombre qui se déclare résident, en France sans doute depuis un certain temps. Pour travailler sur la population étrangère en mobilité, il ne faudrait peut-être considérer que les deux premières catégories, soit une très petite population. Nous excluons les jeunes ayant la double nationalité, car on ne sait pas jusqu'à quel point ils ne sont pas tout simplement nés en France. Quant à la population se disant résidente, nous la conservons car elle présente des caractéristiques plus proches des mobiles déjà cités. La comparaison avec la population enregistrée dans les bases de données de la DEPP confirmera que ces jeunes étrangers, même s'ils sont arrivés en France avant d'entreprendre des études, n'y ont pas fait leurs études secondaires, ils ont pu commencer des études dans leurs pays, les continuer en France un certain nombre d'années et peuvent donc être inclus dans notre corpus.

La question de la langue maternelle posée dans l'enquête permet également de cerner les contours de notre population. Plus de la moitié des étudiants déclarent une langue maternelle différente du français

² Nous excluons de notre analyse les étudiants français ayant une double nationalité, n'ayant pas assez d'informations pour pouvoir les considérer comme étudiants étrangers, la majorité est sans doute née en France de parents étrangers, ce qui ne correspond pas à la conception que nous nous faisons de la population à étudier.

³ P.CIBOIS - « Le PEM, pourcentage de l'écart maximum : indice de liaison entre modalités d'un tableau de contingence », Bulletin de méthodologie sociologique, 1993, no 40, p. 43-63

⁴ Selon les données de la DEPP (Repères et références statistiques), en 2013-14, 295 084 étudiants étrangers sont recensés dans l'enseignement supérieur, soit 12,1 % des étudiants dont 78,4% étudiant à l'université. Dans l'enquête OVE, ils ne représentent que 5,7% des 40911 répondants.

et des autres langues majoritaires (Arabe, Anglais, Allemand et Espagnol), ils sont originaires des pays européens, de l'Afrique et surtout de l'Asie. Parmi les langues maternelles « majoritaires », on retrouve par ordre d'importance l'Arabe (18,6 % des réponses), le Français (17,4%) déclaré en majorité par des étudiants africains. Les 3 autres langues, outre leur importance réduite, sont essentiellement en correspondance avec les origines géographiques européennes et américaines. Curieusement, les Européens sont plus nombreux à se déclarer « Résidents », (16,1% du total des réponses, pour 15,4 % de « résidents » africain et 10,9 % maghrébins).

Tableau 2 Origine géographique, langue maternelle et compétences en français

	LMatern#FR : Compétences LFr Très Bonnes	LMatern#FR : Compétences LFr Bonnes	LMatern#FR : Compétences LFr Moy_Faibles	LMatern_FR	Total	Effectifs
ASIE	27,4	34,4	38,2		100	369
MAGHREB	71,5	16,5	4	7,9	100	520
EUROPE	57,9	25,6	6	10,5	100	570
AMERIQUES *	53,5	28,9	10,2	7,4	100	256
AFRIQUE*	40,4	12,1	3,3	44,2	100	659
Total	50,8	21,6	10,3	17,3	100	2 374

Khi2=911,7 ddl=12 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,358 -- non réponses exclues - Les lignes et colonnes sont classées à partir d'une analyse factorielle - Source : construit à partir des données de l'enquête OVE 2013

Lecture : LM : langue maternelle ; FR : français ; # différent de ; Lfr : langue française

Outre un aperçu des compétences linguistiques des étrangers, ce tableau confirme les données géographiques déjà produites sur cette population étudiante. On constate le poids des Africains et des Maghrébins, l'émergence des Européens, phénomène relativement nouveau, lié aux programmes européens (Ballatore, 2011) et à la croissance de la circulation des individus au sein de l'Europe. Les Asiatiques ont fait également une percée ces vingt dernières années quand les Amériques restent en retrait. Il n'est pas inutile d'examiner la perception de leurs compétences linguistiques par ces étudiants puisque leur réussite en dépendra en partie. Ce sont les Maghrébins (71,5%), suivis des Européens (58%) qui déclarent le plus souvent de bonnes compétences en langue française, sans qu'elle soit leur langue maternelle.

Pour étayer notre appréhension de la représentativité de notre échantillon, nous avons eu recours à une comparaison avec les données SISE⁵. Une première analyse des entrants (en première inscription à l'université) permet de valider la représentativité de notre propre corpus.

Tableau 3 Comparaison des niveaux de formation des étudiants étrangers entrant à l'université française et de ceux déjà inscrits (2012-2013) et selon le sexe

	Ri2012			Pi2012			Total		
	Eff.	%C	%L	Eff.	%C	%L	Eff.	%C	%L
D : Hommes	12 985	9	91	1 320	2	9	14 305	6	100
D : Femmes	11 680	8	92	1 056	1	8	12 736	6	100
L : Hommes	24 908	17	60	16 683	22	40	41 591	18	100
L : Femmes	29 797	20	53	26 598	35	47	56 395	25	100
M : Hommes	33 873	23	72	13 477	18	28	47 350	21	100
M : Femmes	36 079	24	68	16 997	22	32	53 076	24	100

⁵ La notion de « Premiers inscrits », nouveaux inscrits en 2012-2013 dans le système d'enseignement supérieur public (SISE, service de statistiques du ministère), permet de les distinguer des « Réinscrits » et ainsi de pouvoir mieux exploiter les variables SITUPRE (Situation l'année précédente) et dernier diplôme obtenu, notamment le Baccalauréat, auquel nous pouvons associer une année et un lieu d'obtention.

Total	149 322	100	66	76 131	100	34	225 453	100	100
--------------	----------------	------------	-----------	---------------	------------	-----------	----------------	------------	------------

Sources : SISE fichier individuel de la population étudiante étrangère à l'université⁶

Légende : D : doctorat ; L : licence ; M : master

PI : première inscription à l'université en France

RI : réinscription à l'université en France

Selon l'enquête SISE, les premières inscriptions dans l'enseignement supérieur français rassemblent un peu plus d'un tiers des étudiants étrangers inscrits en 2012-2013 (année de l'enquête OVE) ; ce pourcentage est plus élevé pour le premier cycle (L) où il varie de 40% pour les hommes à 47% pour les femmes, il est moins important en Master, de 28 % pour les hommes à 32% pour les femmes, enfin, 12% des étudiants étrangers sont inscrits en Doctorat, avec moins de 10% (9% pour les hommes, 8% pour les femmes) de nouveaux entrants. Une analyse complémentaire des données SISE permet d'identifier le moment d'accès à l'enseignement supérieur français. La majorité des étudiants identifiés comme étrangers arrivent en France déjà diplômés de l'enseignement supérieur (78%), ceux identifiés comme résidents ont plus souvent obtenu un bac en France.

Tableau 4 Profils des étudiants et diplôme de fin de secondaire

	Autres Equiv : Etranger ou NBacFr		Autres Equiv : France		Bac Fr : France		Bac Fr : Etranger		Total	
	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L
ERésidents : Europe	129	33,9	25	6,6	102	26,8	125	32,8	381	100,0
EMobHProg : Asie	92	52,3	16	9,1	12	6,8	56	31,8	176	100,0
EMobHProg : Europe	79	58,1	12	8,8	4	2,9	41	30,1	136	100,0
ERésidents : Amérique *	77	55,0	5	3,6	12	8,6	46	32,9	140	100,0
EMobHProg : Amérique *	55	62,5	11	12,5	5	5,7	17	19,3	88	100,0
ERésidents : ASIE	56	34,4	13	8,0	33	20,2	61	37,4	163	100,0
EMobProg : Europe	31	60,8	5	9,8	2	3,9	13	25,5	51	100,0
EMobProg : Amérique *	21	75,0	2	7,1			5	17,9	28	100,0
EMobProg : Asie	9	30,0	4	13,3	5	16,7	12	40,0	30	100,0
EMobProg : Maghreb	6	35,3			4	23,5	7	41,2	17	100,0
EMobProg : Afrique*	1	6,3			3	18,8	12	75,0	16	100,0
ERésidents : Maghreb	39	15,1	8	3,1	54	20,8	158	61,0	259	100,0
EMobHProg : Maghreb	39	16,0	7	2,9	23	9,4	175	71,7	244	100,0
EMobHProg : Afrique*	22	8,0	9	3,3	39	14,1	206	74,6	276	100,0
ERésidents : Afrique*	19	5,2	5	1,4	74	20,3	267	73,2	365	100,0
Total	675	28,5	122	5,1	372	15,7	1 201	50,7	2 370	100,0

Khi2=654,5 ddl=42 p=0,001 (Val. théoriques < 5 = 12) V de Cramer=0,303 - Non Réponses exclus

Source : données de l'enquête OVE- Lignes et Colonnes classées selon une analyse factorielle

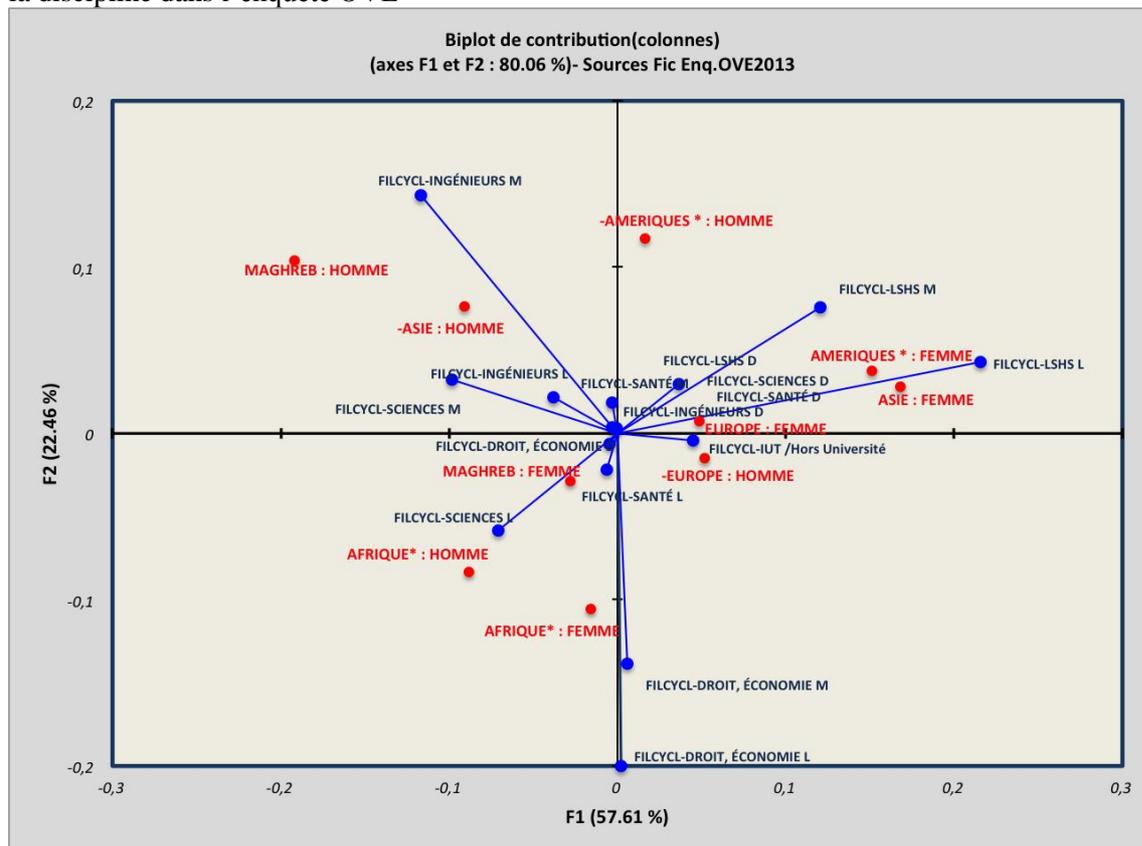
Ce tableau confirme également les données de l'enquête SISE. Il conforte encore la représentativité de notre échantillon sur les distributions par origine géographique et selon le diplôme de fin de secondaire. Globalement 66,4% auraient obtenu le baccalauréat en France ou à l'étranger, ce qui suppose une grande proximité avec la culture scolaire française. Les maghrébins et africains ont souvent obtenu un bac à l'étranger tandis que, sans surprise ce sont les Européens et Américains qui détiennent un autre diplôme de fin de secondaire. Ce tableau conforte aussi l'idée que ce sont des résidents qui obtiennent le bac en France, ils sont le plus souvent d'origine maghrébine ou africaine, ce qui toutefois interroge sur la composition de cette sous-population.

2 Distribution des étudiants étrangers dans les institutions, les cycles et les disciplines

Pour une meilleure appréhension de la population étudiante étrangère, nous mobilisons une Analyse Factorielle de Correspondances (AFC), construite sur le modèle de celle de l'enquête SISE qui confirme la proximité des résultats des deux enquêtes sur les caractéristiques de ces étrangers et leur distribution dans les institutions et les filières.

⁶SISE (données individuelles des inscrits du fichier SISE pour l'année 2012-2013) mis à disposition par le MENESER-DGESIP n'utilise pas la catégorie « résident », mais il indique le type de diplôme de fin de secondaire obtenu et le lieu d'obtention, il donne la situation pour l'année antérieure et permet ainsi de préciser le moment où intervient la mobilité, il détaille les appartenances à un programme de mobilité, toutes informations qui permettent de recréer ces catégories.

Graphiques 1 Distribution des populations selon l'origine géographique, le sexe le niveau d'études et la discipline dans l'enquête OVE⁷



Le long du premier axe, s'opposent les sciences aux lettres et sciences humaines, le deuxième axe vertical concentre le droit, les sciences économiques, la gestion et les sciences politiques ; pour les deux axes, ce sont les niveaux licence et master qui ont les contributions majeures, bien évidemment. Les proximités remarquables de certains pays ou régions géographiques avec ces approximations signifient des attractions fortes de ces pays, de même pour le genre.

Ainsi le long du premier axe horizontal (58% de l'inertie-variance ou encore de l'information), on peut distinguer de gauche à droite (-+) les attractions pour la filière Sciences des hommes (maghrébins, africains ou asiatiques), les femmes tirant plus vers les sciences humaines (asiatiques, américaines ou européennes). Sur l'axe vertical, s'opposent encore les hommes vers les filières ingénieurs et les femmes vers le droit et l'économie, mais aussi les Américains et les Africains.

La comparaison avec l'enquête SISE fait apparaître une relative cohérence globale des deux configurations, autrement dit, la logique des distributions des modalités des variables (filières et cycles) est quasiment respectée dans l'enquête OVE.

Tableau 5 Origine géographique et niveau d'études

	NIVEAU MASTER	NIVEAU 3e CYCLE	NIVEAU LICENCE*	Total	Effectifs
ASIE	43,6	18,2	38,2	100	369
MAGHREB	47,9	9,6	42,5	100	520
AMERIQUES *	42,6	17,6	39,8	100	256

⁷ Ce graphique montre les « attractions », la correspondance entre les modalités des deux variables (combinaison en réalité de 4 variables : filières et niveau LMD ; région géographique et sexe) - Ce type de représentation (BIPLLOT) permet une meilleure représentation des écarts relatifs à l'indépendance.

EUROPE	35,4	11,4	53,2	100	570
AFRIQUE*	37,2	8,2	54,6	100	659
Total	40,7	11,8	47,5	100	2 374

Khi2=66,2 ddl=8 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,118 -non réponses exclues

Source : enquête OVE non redressée. Variables origine géographique et niveau d'études recodées.

Lignes et Colonnes classées selon une analyse factorielle ; le niveau Licence comprend quelques étudiants de niveau du Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), Capacité.

Ce tableau 5 complète les données de l'AFC précédente et du tableau 3. Il confirme une distribution des étudiants étrangers dans l'enquête OVE quelque peu différente de celle des étudiants français, en effet ils sont 47,5% en L pour 60% des Français (43% selon SISE), 40,7% en M pour 35,5% des Français (45% selon SISE) et 11,9% en D (12% selon SISE) pour 4,3%⁸. Ceci tient au fait qu'une bonne part des étudiants étrangers arrive en cours de formation pour des raisons individuelles ou encore institutionnelles et qu'un certain nombre vient en doctorat parce que cette formation est absente dans leur pays d'origine. On notera en thèse (Doctorat) une légère surreprésentation des Asiatiques et des Américains. Les jeunes d'Europe et d'Afrique sub-saharienne viennent plus souvent au cours de la licence et sont, en l'occurrence, les plus nombreux. En master, ce sont les jeunes d'Afrique du Nord qui sont sensiblement mieux représentés. Ces distributions sont à prendre avec prudence, elles reflètent plus les réponses à l'enquête que la réelle distribution des étudiants que, par ailleurs, la DEPP nous donne.

Un certain nombre souhaite poursuivre des études.

Tableau 6 Niveau d'études en 2013 au moment de l'enquête et niveau d'études envisagé

	<i>Non Réponses</i>	<i>Niveau Licence</i>	<i>Niveau Master</i>	<i>Niveau Doctorat</i>	<i>Total</i>	<i>Effectifs</i>
<i>DAEU Capacité</i>	6,6	4,7	38,7	50	100	106
<i>NIVEAU LICENCE</i>	1,4	7,2	43,9	47,5	100	1 021
<i>NIVEAU MASTER</i>	1,4	2,9	45,6	50,1	100	968
<i>NIVEAU 3e CYCLE</i>	2,1	3,9	28	66	100	282
<i>Total</i>	1,7	5	42,4	50,9	100	2 377

Source : Enquête OVE 2013

Une majorité souhaite poursuivre jusqu'en doctorat (50,9%) ou au moins jusqu'en master (42,4%), celui-ci étant devenu la norme ces dix dernières années dans le cadre de la réforme LMD ; et la moitié des jeunes déjà en master veulent poursuivre en thèse. On est donc face à une population, certes hétérogène, mais dont les projets d'études sont ambitieux.

3 Des études qui se prolongent dans le temps

On ne peut présenter cette population sans aborder des caractéristiques comme le sexe, l'âge et l'origine sociale. La distribution selon le sexe reflète les équilibres actuels avec 54% de femmes. En revanche, l'âge des étudiants étrangers retient l'attention. S'il augmente sans surprise avec le niveau d'études, il reflète un allongement des études bien plus fréquent que pour les autochtones. Près de 40% ont plus de 24 ans, 23,6% de l'ensemble des étudiants de l'enquête, et même s'ils sont souvent en master ou en doctorat, ils dépassent donc l'âge « normal », âge souvent considéré en France comme un élément de la réussite scolaire.

⁸ Données du Répertoire et références statistiques de la DEPP-MEN, 2014

Tableau 7 Année d'inscription en France et niveau d'études

	<i>NIVEAU LICENCE*</i>			<i>NIVEAU MASTER</i>			<i>NIVEAU 3e CYCLE</i>			<i>Total</i>		
	<i>Eff.</i>	<i>%C</i>	<i>%L</i>	<i>Eff.</i>	<i>%C</i>	<i>%L</i>	<i>Eff.</i>	<i>%C</i>	<i>%L</i>	<i>Eff.</i>	<i>%C</i>	<i>%L</i>
PI6ans+	193	17,1	18,6	585	60,4	56,5	257	91,1	24,8	1 035	43,6	100,0
PI2008 (5ans)	74	6,6	29,0	176	18,2	69,0	5	1,8	2,0	255	10,7	100,0
PI2009 (4ans)	108	9,6	45,4	126	13,0	52,9	4	1,4	1,7	238	10,0	100,0
PI2010 (3ans)	219	19,4	88,0	24	2,5	9,6	6	2,1	2,4	249	10,5	100,0
PI2011 (2ans)	224	19,9	88,9	25	2,6	9,9	3	1,1	1,2	252	10,6	100,0
PI2012 (1an)	308	27,4	88,8	32	3,3	9,2	7	2,5	2,0	347	14,6	100,0
Total	1 126	100,0	47,4	968	100,0	40,7	282	100,0	11,9	2 376	100,0	100,0

Khi2=1086,4 ddl=10 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,478 – non réponses exclues

Lecture : PI = première inscription

Source : OVE 2013

En Licence, on note la présence d'une proportion non négligeable d'inscrits depuis 6ans et plus (17,1%), auxquels nous pouvons ajouter les 16,6 % inscrits depuis 4 ou 5 ans, soit près d'un tiers des inscrits; mais, faute d'informations complémentaires, on ne peut que donner une portée limitée à cette « durée ». En Master, 60,4% sont inscrit depuis 6 ans et plus, et en doctorat 91%, ce qui est moins étonnant. On peut supposer au vu de nos enquêtes précédentes (Agulhon, 2008, Agulhon, 2015) que cet allongement de la durée des études participe de difficultés d'adaptation et linguistiques, de changements d'orientation en cours d'études.

Ce sont les étudiants en programme qui sont les plus jeunes et dont les études s'étirent le moins, à l'inverse des jeunes hors programme ou résidents affichent le plus souvent 6 ans d'études et plus.

De plus, ces étudiants ont pu, à un moment ou un autre, interrompre leurs études, 22% des étrangers résidents, 21% des étudiants étrangers hors programme et 15,5% de ceux en programme quand ce n'est le cas que de 13% des étudiants français, selon les données de l'enquête. Les mobilités s'accompagnent souvent de perturbations dans l'organisation des études, de réorientation, de césure qui ne semblent pas toujours troubler ces jeunes d'ailleurs (Agulhon, 2009 et 2015). On ne peut évidemment déduire de cette seule donnée les causes de ces interruptions, ni les éventuelles réorientations qu'elles produisent.

En France, encore aujourd'hui, les étudiants d'origine sociale aisée sont majoritaires, on le sait. 37% d'enfants des classes supérieures pour 31,5% d'enfants d'ouvriers et d'employés dans l'enquête. Qu'en est-il des étudiants étrangers ? Une étude coordonnée par E. Gérard (2008) pointait la croissance de la mobilité pour études dans les classes populaires du Maroc. Dans notre corpus, on constate une nette prédominance des déclarations « classes moyennes », même si celles-ci recouvrent des situations fort variées. Les classes aisées ne sont donc pas dominantes (28%) et sont rattrapées par les classes populaires (22%). On a également sans surprise une forte corrélation entre diplômes, revenus et catégories socioprofessionnelles des parents.

Tableau 8 Statut et origines sociales des étudiants

	<i>Statut Social Elevé</i>			<i>Statut Social Moyen</i>			<i>Statut Social Bas</i>			<i>Total</i>		
	<i>Eff.</i>	<i>%C</i>	<i>%L</i>	<i>Eff.</i>	<i>%C</i>	<i>%L</i>	<i>Eff.</i>	<i>%C</i>	<i>%L</i>	<i>Eff.</i>	<i>%C</i>	<i>%L</i>
EMobHProg	272	41,6	31,0	425	38,5	48,5	180	34,5	20,5	877	38,5	100,0
EMobProg	49	7,5	36,0	66	6,0	48,5	21	4,0	15,4	136	6,0	100,0
ERésidents	333	50,9	26,3	612	55,5	48,4	320	61,4	25,3	1 265	55,5	100,0
Total	654	100,0	28,7	1 103	100,0	48,4	521	100,0	22,9	2 278	100,0	100,0

Khi2=15,3 ddl=4 p=0,004 (Très significatif) V de Cramer=0,058 - Non Réponses exclues

Source : Enquête OVE, 2013

Les « résidents » se distinguent des deux autres groupes, ils sont plus souvent d'origine sociale populaire, ce qui renforce nos interrogations sur cette population. Un tri complémentaire démontre

qu'ils viennent plus souvent du Maghreb et d'Afrique, mais ce sont aussi ces régions qui sont pourvoyeuses d'étudiants d'origines sociales aisées.

Tableau 9 Discipline et statut des parents

	Statut Social Bas		Statut Social Elevé		Statut Social Moyen		Total	
	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L
SANTÉ	39	28,3	43	31,2	56	40,6	138	100,0
Non Uni GEcoles	50	22,2	77	34,2	98	43,6	225	100,0
DROIT, ÉCONOMIE	124	23,3	156	29,3	253	47,5	533	100,0
IUT	33	29,2	28	24,8	52	46,0	113	100,0
LSHS	130	22,7	166	29,0	277	48,3	573	100,0
SCIENCES	97	24,7	93	23,7	202	51,5	392	100,0
INGÉNIEURS*	48	15,8	91	29,9	165	54,3	304	100,0
Total	521	22,9	654	28,7	1 103	48,4	2 278	100,0

Khi2=24,0 ddl=12 p=0,02 (Significatif) V de Cramer=0,073- non réponses exclues

Source : OVE 2013

A l'université, en LSHS (Lettres et Sciences Humaines et Sociales), chaque groupe social est proportionnellement représenté, en revanche en sciences, les classes aisées sont sous-représentées alors qu'elles sont très présentes dans les écoles et dans les formations à la santé. Les jeunes des classes populaires le sont dans les IUT. Un classement implicite des formations et des institutions, construit en interaction avec les stratégies des familles, contamine donc les représentations des étudiants étrangers et leurs choix (Convert, 2010).

4 Des projets d'avenir structurant les études ?

Quelques questions permettent d'aborder les projets d'avenir des étudiants. Ceux-ci infléchissent-ils leurs études, leurs perceptions et leurs activités ?

On peut tout d'abord interroger l'expression du choix de la filière selon l'institution fréquentée, le cycle, la discipline, l'origine géographique.

Tableau 10 Raisons invoquées dans les choix d'études selon l'établissement fréquenté

	Les débouchés offerts	Autres Raisons	Mon intérêt pour la discipline	Un projet professionnel précis	Total	%Col
UNIVERSITÉ *	10,5	17,6	55,1	16,7	100,0	75,7
CPGE	20,8	24,0	52,5	2,8	100,0	2,0
IUT	10,5	20,8	50,9	17,9	100,0	1,9
STS	2,7	25,2	50,9	21,2	100,0	1,3
Culture	8,2	15,9	63,2	12,7	100,0	1,5
INGÉNIEURS	9,4	12,3	63,4	14,9	100,0	6,9
COMMERCE	5,4	14,7	54,4	25,5	100,0	4,3
SANTÉ	3,9	14,4	56,2	25,5	100,0	6,3
Total	9,9	17,2	55,7	17,3	100,0	N=2374

Tableau : % Lignes. Khi2=4609,0 ddl=21 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,077 - Non Réponses exclues -

les lignes et les colonnes sont triées par une analyse factorielle

Source : enquête OVE 2013

Rappelons au passage que ces étudiants sont particulièrement présents dans les universités (75,7%). L'intérêt pour la discipline (55,7% des premiers choix) est la première cause avancée dans le choix des études, cet intérêt apparaît encore plus manifeste pour les filières de la culture et des ingénieurs. Parmi les autres raisons évoquées émergent d'une part les débouchés offerts par les CPGE et, dans une moindre mesure, les formations universitaires (Université) et les IUT. A l'opposé, c'est un projet professionnel précis qui démarque les orientations vers les formations du commerce et de la santé et même les Sections de Techniciens Supérieurs (STS). Les Français interrogés dans l'enquête évoquent

dans les mêmes proportions l'intérêt pour la discipline, mais ils sont beaucoup plus sensibles aux débouchés professionnels (plus de 50%), les tensions sur le marché du travail en France, souvent rappelés par les médias, ont sans doute un effet plus immédiat que pour ces jeunes en mobilité, mais la différence est malgré tout si sensible qu'elle ne manque pas d'être troublante.

Tableau 11 Raisons invoquées selon le statut

	Etrgr_MobHProg	Etrgr_MobProg	Etrgr_Résidents
Je n'ai pas pu m'inscrire dans la/les formations de mon choix	30%		
Mon intérêt pour la discipline	2%	10%	
La proximité de l'établissement	29%		
J'ai suivi le choix d'un ami	61%		
Les débouchés offerts		9%	
Autre(s) raison(s)		1%	
Je ne savais pas quoi faire d'autre	3%		5%
Aucune autre raison			70%
On m'a parlé en bien de cette formation (famille, amis)			11%
Un projet professionnel précis			20%

NB : les chiffres en % sont les PEM, autrement dit un indice qui indique l'intensité de l'attraction entre les modalités, significative quand elle est supérieure à 10%.

Les étudiants en programme semblent plus souvent investis dans une trajectoire continue, dans un projet au moins disciplinaire, quand les jeunes hors programme suivent les conseils de leur entourage ou sont obligés de prendre une inscription par défaut. Les jeunes qui sont catégorisés comme résidents ont parfois un projet, mais c'est loin d'être la majorité. Tout semble permettre de dire que ces jeunes ont un projet d'étudier qui ne s'ancre pas encore dans un projet de long terme et ou professionnel.

5 Des conditions d'études plus ou moins appréciées

Avant d'aborder les temps sociaux de ces étudiants qui reflètent leur mode d'affiliation, revenons sur leur appréciation générale de leur séjour et de leurs études.

Tableau 12 Taux (en %) et types de satisfaction - Etrangers (Mobiles+Résidents)

	Non réponse	1	2	3	4	5	Total
Satisfaction Générale	29,3	4,9	6,3	20,1	24,0	15,5	100,0
Intérêt pour la formation	3,5	4,8	8,2	20,3	30,9	32,3	100,0
Organisation des études	3,7	13,0	18,5	28,4	23,6	12,7	100,0
Possibilité de choix	5,9	19,9	19,8	29,2	14,4	10,7	100,0
Disponibilité des Enseignants	3,8	7,2	12,3	26,5	26,6	23,5	100,0
Qualité Pédagogiques des enseignants	3,7	6,3	10,8	23,9	31,6	23,7	100,0
Réputation de l'Etablissement et de la formation	3,5	4,9	7,4	24,1	29,4	30,7	100,0

Source : enquête OVE (Tris à plats juxtaposés)

Lecture : la première ligne indique que 29,3% des étudiants étrangers de l'enquête n'ont pas donné de réponses à la question sur leur satisfaction générale, 4,9% ont répondu ne pas être satisfaits du tout (échelle 1), 15,5% ont répondu être totalement satisfaits (échelle 5) ; l'échelle 3 peut être considérée comme échelle « médiane »

Le taux de satisfaction générale ne dépasse pas 39,5% (échelles 4 et 5 réunies), quand il est de 61% pour l'ensemble des enquêtés⁹, là encore on peut souligner une nette différence avec l'ensemble de la population qui traduit des difficultés d'intégration liées sans aucun doute à la faiblesse des modes d'accompagnement des étudiants étrangers. De plus, 29% de ces étudiants n'ont pas répondu, ce qui renforce cette impression de difficultés. Cependant, ils plébiscitent leur formation pour plus de 62%, la réputation de leur établissement (60%), la pédagogie enseignante (55,3%), ils se disent moins satisfaits

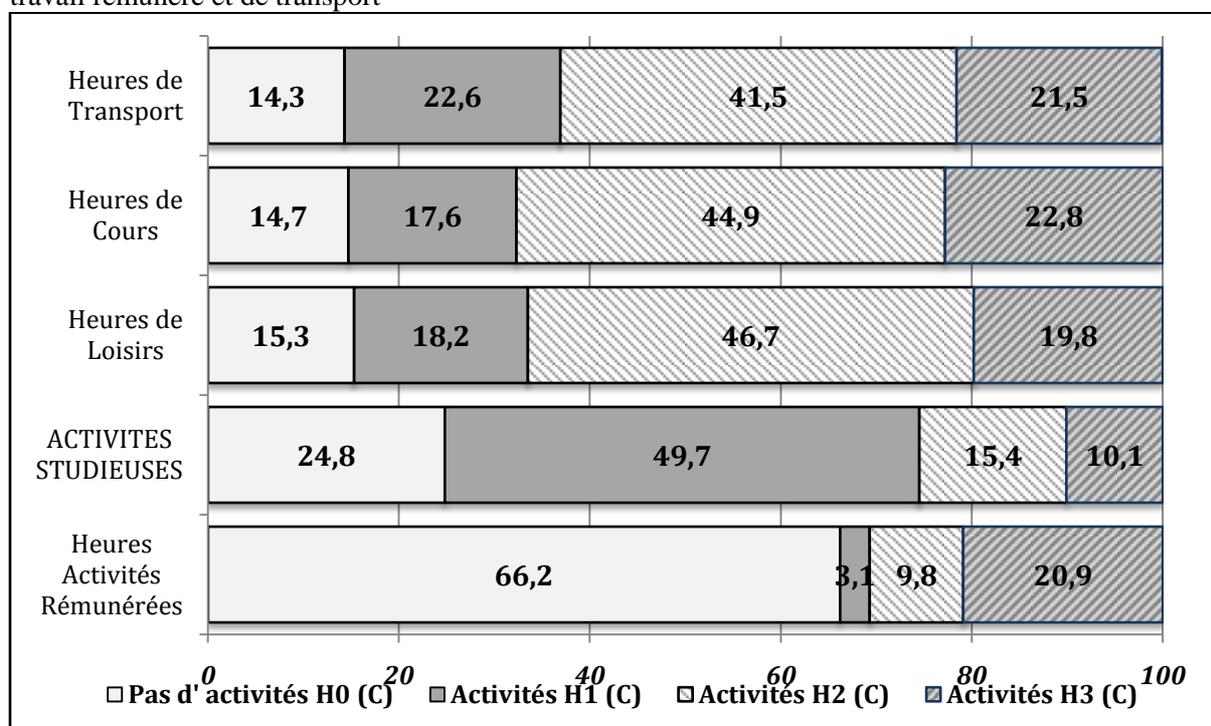
⁹Repères OVE, La vie étudiante, 2014

de l'organisation des études, des choix et possibilités tout comme l'ensemble des répondants à l'enquête.

Au-delà de déclarations dont on peut imaginer qu'elles peuvent être quelque peu ajustées ou complaisantes dans le cadre de la passation d'un questionnaire provenant de l'institution, le temps consacré aux études peut nous donner une idée de l'investissement des étudiants dans leurs études et en creux des obligations qu'ils peuvent avoir par ailleurs.

Un certain nombre de questions testait le temps investi dans différentes activités, les études (cours et travail personnel), mais aussi les loisirs, le travail rémunéré et même les transports. Des tris montrent des écarts très importants dans l'investissement scolaire, les jeunes de premier cycle sont nettement plus présents en cours et investissent nettement plus leur travail académique que ceux de troisième cycle. Autant de signes des différences de pratiques et d'exigences pédagogiques d'une part et des modes d'implication des étudiants d'autre part.

Graphique 2 Les temps des diverses activités étudiantes : Heures d'activités studieuses, de loisirs, de travail rémunéré et de transport



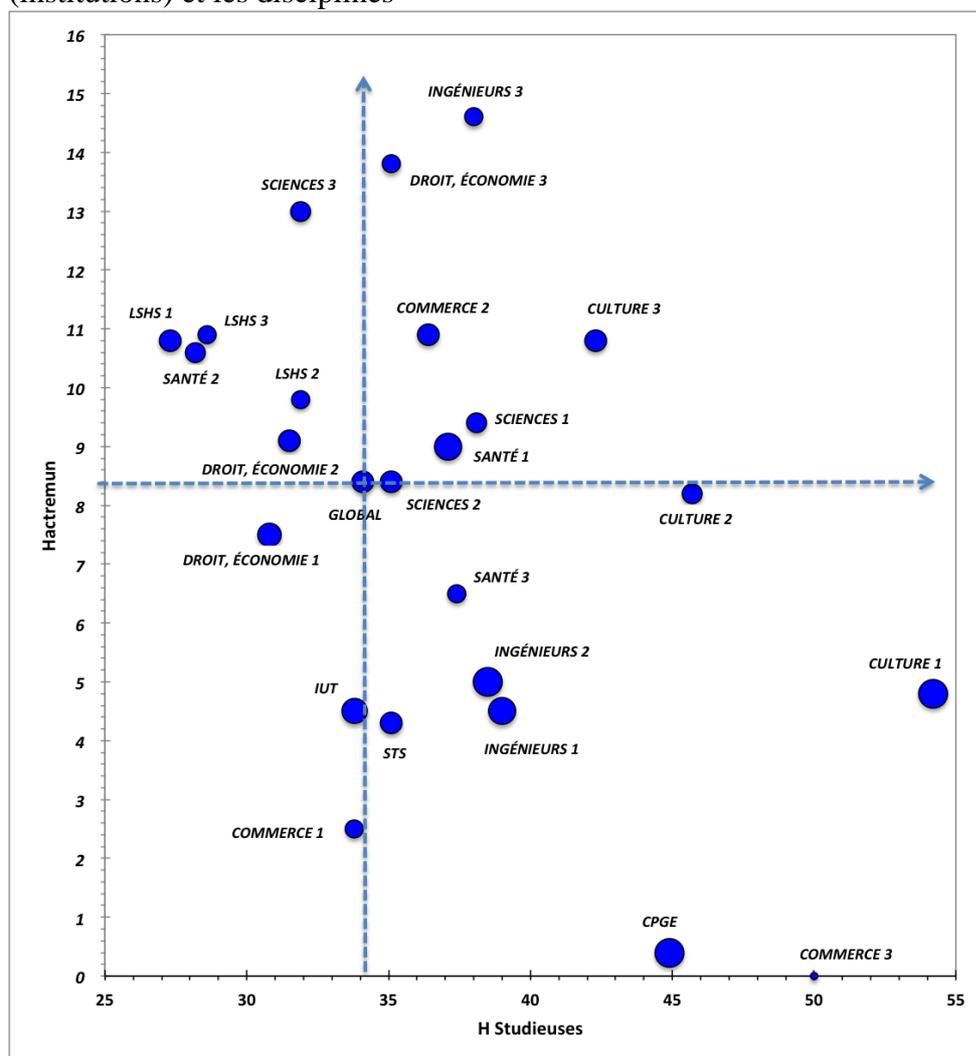
Source : Enquête OVE 2013

La construction des catégories H0, H1, H2 et H3 a été élaborée à partir des distributions statistiques des heures indiquées dans les réponses sur les activités des étudiants. H0 = pas d'activité ; H1 = activités < aux valeurs Q1 (quartile 1), Activités H2 = Activités autour de la Médiane entre Q1 et Q3 ; H3 = Activités > aux valeurs du Q3.

Lecture : sur la première ligne, 14,6% des étudiants étrangers ne passent pas de temps dans les transports.

Ce graphique met en évidence le temps imparti en moyenne à différentes activités. 10% seulement se disent très investis dans leurs études, quand c'est le cas de plus d'un tiers de l'ensemble des enquêtés. Ils vont plus souvent en cours qu'ils ne s'engagent dans leur travail personnel. Ce déficit d'investissement n'est pas compensé par une plus grande activité rémunérée, un tiers a un travail quand c'est le cas de 45% de l'ensemble. Ce déficit est sans doute à rapprocher d'un taux de satisfaction générale faible. La population étrangère a du mal à investir des études dans un cadre souvent à la fois flou et imperméable. Ils n'ont pas pour autant plus de loisirs. On peut souligner que la cohérence entre activités studieuses dans leur ensemble, heures de cours et travail personnel est loin d'être probante. 25,5% seulement disent privilégier ces activités studieuses quand 67,7% déclarent un assister à un nombre conséquent d'heures de cours (H2 + H3).

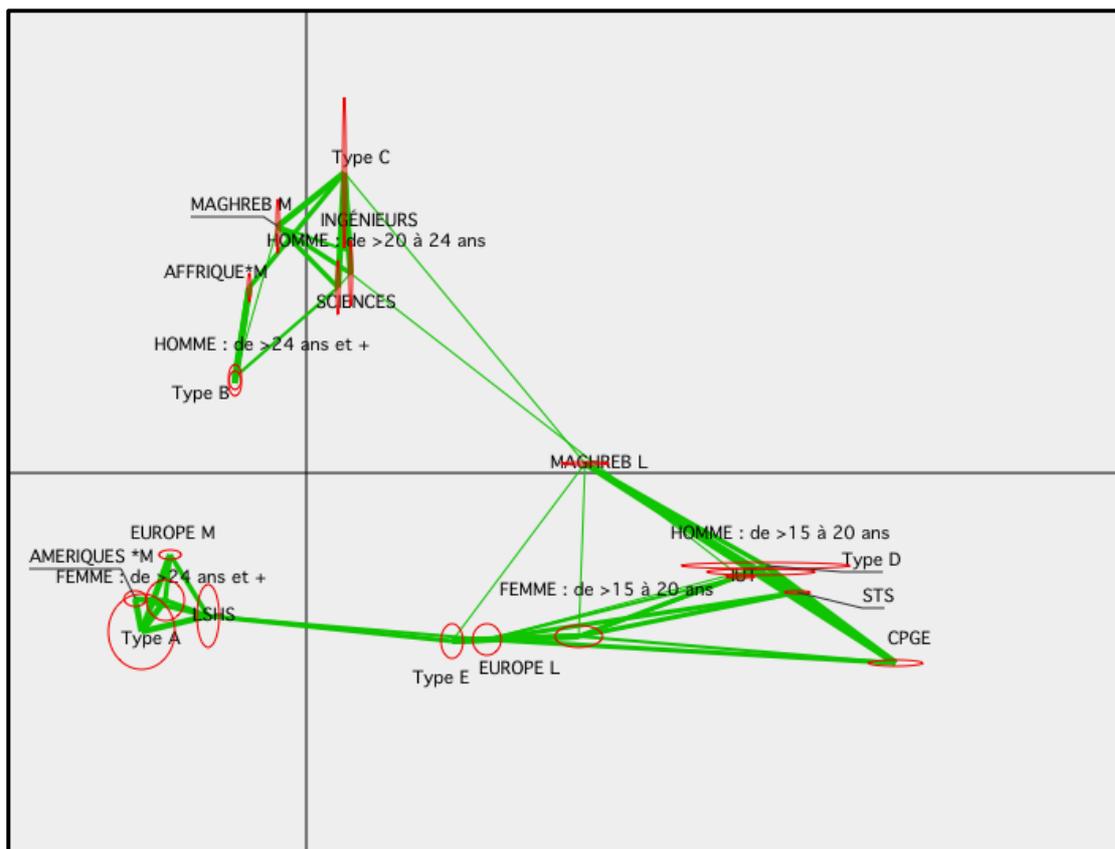
Graphique 3 Mise en relation des activités studieuses et du travail rémunéré selon les filières (institutions) et les disciplines



Lecture : Plus la « bulle » est grande, plus importante est la dispersion des réponses des étudiants, selon les filières et les cycles d'études LMD.

Ce troisième graphique figure les modes d'investissement dans les études et le travail rémunéré selon la filière, le cycle et la discipline. Il traduit une grande dispersion des comportements, et une opposition nette selon les cycles. On ne sera pas étonné du fait que les jeunes de CPGE investissent les études quand les jeunes de LSHS ont moins de cours et travaillent plus souvent contre rémunérations. De même, les étudiants en cycle 3 (équivalent doctorat) travaillent plus souvent, il peut d'ailleurs s'agir de stages rémunérés en lien avec leurs études (Ingénieurs 3, sciences 3). Les logiques scolaires sous-jacentes sont bien connues. Les positionnements des premiers cycles dans la discipline culture sont moins compréhensibles, le positionnement des IUT également (moins de cours et plus de travail rémunéré qu'attendu, peut-être encore des stages).

Graphique 4 Typologie selon l'origine géographique, la filière, le sexe, l'âge et le type d'investissement (AFC plan factoriel 1 et 2)



Ce dernier graphique résume un grand nombre d'informations et distribue les individus sur trois pôles distincts. On retrouve les oppositions classiques selon le sexe, l'âge, le cycle ou niveau d'études, la discipline (sciences versus SHS) et l'institution, ce qui n'est pas caractéristique de cette population étrangère, mais renvoie à des trajectoires « scolaires » bien différenciées. Les types sont établis à partir des activités universitaires, de loisir et rémunérées, l'origine sociale et la diplomation des parents, mais l'âge et les niveaux d'études restent le plus classant.

Le type A regroupe plutôt des femmes venant d'Amérique ou d'Europe, âgés de plus de 24 ans, en master LSHS, ces « dilettantes » regroupent des étudiants en doctorat depuis plus de six ans qui travaillent souvent pour vivre et ont plutôt des origines sociales modestes.

Les types B et C assez proches, ces « scientifiques », concentrent des hommes en école d'ingénieur ou en sciences, venant du Maghreb ou d'Afrique sub-saharienne,

Le type D rassemble les jeunes en STS, IUT et CPGE, ces « scolaires » sont des hommes jeunes plus investis dans leurs études et qui travaillent très peu contre rémunération.

Dans une position intermédiaire, on trouve le type E, des femmes venant du Maghreb ou d'Europe en licence et plutôt jeunes.

Cette typologie pourrait être affinée, mais on le voit l'institution et ses exigences, l'organisation de la trajectoire et l'âge façonnent le rapport aux études et les modes d'investissement et d'intégration.

6 Des sources de financement du séjour variées

Pour bon nombre d'étudiants étrangers, la poursuite d'études est un coût difficile à supporter, estimé à 1000 € par mois par Campus France. S'ils sont nombreux à choisir la France pour le faible coût des

études elles-mêmes, ils doivent assumer un logement et des dépenses alimentaires et culturelles bien souvent beaucoup plus élevées que dans leur pays. C'est pourquoi la question du financement des études qui renvoie aussi à celle de leur milieu social d'origine est cruciale. Sont-ils aidés et par qui ? Leurs familles, une bourse ? Travaillent-ils en parallèle des études ? De plus, les réseaux familiaux et sociaux de ces étudiants varient aussi selon leurs origines géographiques, ce qui n'est pas sans incidence sur le mode de financement de leurs études. Ces questions ont déjà été abordées dans d'autres enquêtes (Agulhon et de Brito, 2009).

Mais peu de données sont exploitables dans l'enquête. On retiendra que seuls 16,5% se déclarent boursiers, 25% pour l'ensemble de la population de l'enquête. 33% déclarent avoir une activité rémunérée pour 45% de l'ensemble des étudiants. De plus seuls 25% déclarent le revenu de leur travail et parmi eux la moitié dit ne pas gagner plus de 500€ (618€ pour les autochtones¹⁰).

Enfin, on note encore une certaine ambiguïté sur la nature des activités et leur intensité, les réponses ne sont pas toujours concordantes. On remarque cependant que comme pour les jeunes autochtones, les emplois dans l'enseignement et dans le commerce sont les plus fréquents (enseignants 10,4% assistant d'éducation 4,3%, vacataires à l'université 4,5%, employé du commerce 10,7%). Il faut considérer qu'une grande prudence vis-à-vis de l'administration anime une partie de ces déclarations.

Conclusion

Les enquêtes quantitatives devraient permettre de définir les contours des populations et de les catégoriser. Mais pour cela il faut avoir en amont des enquêtes qualitatives qui donnent les prémisses des questions à poser. L'état actuel des connaissances et celles produites par cette enquête permettent au mieux de se poser des questions sur des trajectoires diversifiées selon l'origine géographique et sociale, selon le moment d'entrée en études en France, selon les modes d'investissement dans les études, selon les modes de vie et d'intégration pendant ces études en France. Des enquêtes plus qualitatives et plus ciblées permettraient d'approfondir la connaissance des trajectoires des différentes populations qu'on entraperçoit seulement dans ce type d'enquête quantitative.

En revanche, on soulignera que le traitement des données nous permet d'affirmer que l'âge, la durée des études, les institutions et les disciplines fréquentées différencient le mode d'investissement dans les études et la part laissée à d'autres activités. Ces conclusions rapprochent en définitive les trajectoires et les modes d'affiliation des étudiants étrangers des étudiants autochtones, même si la durée de leurs études semble plus longue et sans doute leurs trajectoires souvent plus sinueuses, si ce n'est pour les étudiants en programme qui sont souvent sélectionnés sur l'excellence.

On notera malgré tout que ces étudiants affirment moins souvent que les autres avoir un travail rémunéré, et pourtant ils s'investissent moins dans leurs études et affichent des taux de satisfaction inférieurs à la moyenne. Cumulés avec l'allongement de leurs études par rapport à la moyenne, ces informations interrogent sur les modes d'adaptation des étudiants étrangers, leur réussite dans des études qui leur demandent sans doute un effort particulier dans un cadre décidément étranger, sinon parfois hostile (Camilleri et Cohen-Emerique, 1989).

Le traitement de cette enquête pose donc un certain nombre de questions qui appelle d'autres enquêtes. En particulier des questions pour mieux saisir l'articulation entre le secondaire et le supérieur, le moment de la mobilité et ses causes, les possibles ruptures et bifurcations dans les parcours, les projets de ces étudiants dont les statuts, les durées de séjour, les ambitions et les réussites sont très divers. On est donc face à une population hétérogène tout autant que méconnue tant en termes de trajectoires que de devenir.

Bibliographie

¹⁰OVE infos, L'activité rémunérée des étudiants, n°30, avril 2015

- Agulhon C., de Brito A., 2009, *Les étudiants étrangers à Paris. Entre affiliation et repli*, Paris, L'Harmattan, 282 p.
- Agulhon C., 2015, « Circulation des individus, circulation des savoirs, France-Mexique, d'une génération à l'autre » in Pascal Renaud, Sylvie Didou (dir.), *Circulación Internacional de los Conocimientos: Miradas Cruzadas sobre la Dinámica Norte-Sur*, UNESCO-IESALC
- Ballatore M., 2011, « Echanges internationaux en Europe et apprentissages : l'exemple de la mobilité étudiante institutionnalisée par le programme Erasmus », *Cahiers de la Recherche sur l'éducation et les savoirs*, Hors série n°3, pp. 149-166.
- Bel M., 2009, De l'étudiant étranger à l'étudiant international : quelle place en France pour ceux venus du Maghreb, in Mazzella S. (dir.), *La mondialisation étudiante*, Karthala
- Camilleri, C., Cohen-Emerique, M., 1989, *Chocs de cultures : concepts et enjeux de l'interculturel*, Paris, L'harmattan
- Convert B., 2010, Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°183, pp 14-31
- Coulon A., Paivandi S., 2003, *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs*, rapport pour l'observatoire national de la vie étudiante (OVE), Université Paris 8.
- Ennafaa R. et Paivandi S., 2008, « Le non-retour des étudiants étrangers : au-delà de la fuite des cerveaux. » *Formation Emploi*, n°103, pp 23-38
- Ennafaa R. et Paivandi S., 2008b, *Les étudiants étrangers en France*, Paris, La Documentation française, « Panorama des savoirs ».
- Erlich V., 2012, *Les mobilités étudiantes en Europe*, Rapport pour l'OVE, 147 p.
- Gérard E. (dir.), 2008, *Mobilités étudiantes Sud Nord, Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Publisud, 320 p.
- Leclerc-Olive M., Scarfò Ghellab G., Wagner A.- C. (dir.), 2011, *Les mondes universitaires face au marché. Circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, Paris, Karthala, 394 p.
- Mazzella S. (dir.), 2009, *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Karthala, coll. « Hommes et Sociétés » 401 p.
- Mazzella S., Eybiyi E. (dir.), 2014, « Observer les mobilités étudiantes Sud-Sud », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 13, pp .
- Note d'information du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Flux internationaux d'étudiants : quatre fois plus nombreux qu'en 1975, n°11, 2011
- OVE infos, L'activité rémunérée des étudiants, n°30, avril 2015
- Paul J.J., 2008, Introduction, *Formation Emploi*, n°103, pp. 5-7
- Repères et références statistiques, MEN, 2013, 2014
- Vinokur A., 2008, De la mobilité des cerveaux, *Formation Emploi*, n°103, pp. 9-21.
- Xavier de Brito A., 2002, « Les étudiants étrangers : des personnes en déplacement » in Malewska H., Tanon F., Sabatier C., (eds.), *Identités, altérités, acculturation*. Paris, l'Harmattan, pp. 107-122.